



Vente d'une sci en monuments historiques par lots

Par **jo6259**, le **23/11/2009** à **13:44**

Bonjour,

Je suis gérant associé d'une sci familiale soumise à l'IR à hauteur de 10 pourcent. J'y ai fais des travaux de réhabilitation complète pour transformer le bâtiment en appartement. Je voulais les louer mais finalement je veux les vendre un par un.

Est ce que je dois changer le statut de ma sci? Comment serai-je imposé par l'administration fiscale? Merci.